



LIVRE SIXIÈME.

HISTOIRE ABRÉGÉE DES DEUX CONGRÉGATIONS
PRINCIPALES ÉTABLIES PAR MONTFORT.

CHAPITRE PREMIER.

HISTOIRE DE LA CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT.

Nous avons dit ailleurs que dans l'intention de Montfort, cette Congrégation du Saint-Esprit devoit se composer de Prêtres et de Frères, et que les Prêtres devoient y former un corps particulier sous le nom de *Compagnie de Marie*. Mais il mourut que cette congrégation avoit à peine pris naissance. Sur sept Frères qui s'étoient unis à lui, quatre seulement avoient fait des vœux; on a vu leurs noms dans son testament. Le nombre des prêtres étoit moindre encore. MM. Mulot

et Vatel avoient, il est vrai, partagé ses derniers travaux ; mais il ne paroît pas qu'ils eussent pris aucun véritable engagement ; ils ne formoient point une communauté. Elle devoit donc encore une fois se vérifier, cette parole de Notre-Seigneur, que *si le grain de froment n'est mis en terre et n'y meurt, il reste seul ; mais est-il mort, il fructifie au centuple.*

Cette œuvre, au reste, devoit porter, sous tous les rapports, le caractère des œuvres de Dieu, qui se plaît à choisir les instrumens les plus foibles pour produire les plus grandes choses. MM. Mulot et Vatel étoient tous les deux assez jeunes, sans habitude de la prédication, et même sans talent naturel pour y réussir. Jusque là leur ministère s'étoit borné à entendre les confessions. La mission de Saint-Laurent finie, M. Mulot étoit allé rejoindre M. Vatel à Saint-Pompain. Là, appliqués à la prière et à l'étude, ils ne songeoient l'un et l'autre qu'à travailler dans cette paroisse et aux environs. M. Mulot, cependant, n'oublioit pas la promesse que Montfort mourant lui avoit faite de lui obtenir de Dieu la grâce de le remplacer dans les travaux des missions, et quoiqu'il ne vit

aucune apparence d'y réussir, il espéroit. Chaque jour il passoit plusieurs heures devant le saint Sacrement ; chaque jour il se recommandoit à la Reine des vierges, en récitant son rosaire ; chaque jour il imploroit le crédit du saint prêtre, qu'il regardoit toujours comme son modèle et son maître.

Depuis près de deux ans, MM. Mulot et Vatel vivoient ainsi retirés à Saint-Pompain, attendant avec humilité les ordres de la Providence, lorsque, vers la fin du Carême 1718, le curé des Loges les pria de venir travailler dans sa paroisse. Ils avoient compris qu'il ne s'agissoit que d'entendre les confessions, et ils avoient sans peine accepté l'offre. Quel fut leur étonnement, lorsqu'ils apprirent que le curé avoit annoncé à ses paroissiens une mission en règle donnée par les successeurs de Montfort ! Leur première pensée fut de désavouer un engagement dont ils n'avoient pas compris toute l'étendue ; mais le curé insista, et il fallut se rendre. Ils n'avoient rien écrit ni appris par cœur, et il leur étoit impossible d'y suppléer par des improvisations. Comment donc répondre à l'attente des peuples, qui croyoient retrouver dans les disciples les merveilleux talens du maître ? Leur humilité

s'en embarrassa peu, et ils laissèrent à Dieu le soin de suppléer à leur impuissance. Le ciel bénit cette résolution généreuse. Les deux missionnaires se contentoient de faire des lectures pieuses, et d'y ajouter quelques courtes réflexions. Mais écoutons M. d'Hillerin, dignitaire de la cathédrale de La Rochelle, parlant en particulier de M. Mulot, dont il avoit entendu les premières instructions : « Il n'y avoit, » dit-il, rien de véhément dans le ton ni dans » les gestes du prédicateur; les vérités même » dont il parloit n'étoient pas toujours du » nombre de celles qui frappent par elles-mêmes. Lors même qu'il donnoit le plus » d'action à ce qu'il disoit, il n'y avoit pas cet » arrangement et ces traits d'éloquence dont » les orateurs chrétiens font usage pour ébranler le cœur humain, et cependant l'effet que » ses paroles faisoient sur son auditoire étoit » des plus prodigieux; ce n'étoient pas de » simples soupirs et des larmes. Un éclat terrible, des cris et des sanglots qui s'élevoient » de tous côtés dans l'auditoire, témoignaient » combien étoit forte l'impression que le missionnaire faisoit indifféremment sur tous » ceux qui l'écoutoient. »

A cette bénédiction si abondante, répandue

sur ses paroles, M. Mulot ne put méconnoître la vocation du Seigneur, et l'accomplissement des promesses de Montfort. Il s'abandonna donc de plus en plus à la Providence, ainsi que son compagnon, et tous les deux continuèrent jusqu'à la saison des vacances de se livrer aux travaux des missions, partout où le bruit de leurs succès les fit appeler. Les vacances furent employées à réparer, dans la solitude et la prière, leurs forces corporelles et spirituelles; puis, quand fut revenu le temps favorable aux missions, ils rentrèrent avec une nouvelle ardeur dans la carrière apostolique, sans s'occuper aucunement de l'avenir. Cependant leurs succès toujours croissans engagèrent quelques curés à adresser au souverain Pontife une supplique appuyée par les évêques de La Rochelle et de Poitiers, pour obtenir l'approbation de leur société naissante, et certains pouvoirs spirituels propres à rendre leur ministère plus utile. Mais ces faveurs n'eurent pour effet que de les encourager de plus en plus, sans former encore entre eux cette union fixe et religieuse qui ne devoit s'opérer qu'auprès du tombeau de leur saint instituteur.

Sur ces entrefaites arriva ce M. Le Valois,

que Monfort avoit autrefois choisi à la maison du Saint-Esprit de Paris, et dont il avoit assuré qu'il seroit un jour des siens. Depuis ce moment, le jeune séminariste n'avoit songé qu'à se rendre digne de cette vocation, et un événement singulier, en le confirmant dans la haute opinion qu'il avoit de la sainteté de Montfort, l'avoit enfin déterminé à venir se joindre à ses successeurs. Voici le fait :

Il y avoit au séminaire du Saint-Esprit un jeune homme qui offroit toutes les marques d'une véritable obsession. Un jour que la communauté étoit en promenade, étant entré dans la chambre de M. Le Valois, il y mit en pièces plusieurs images, et entre autres le portrait de Monfort, qu'il déchira et dispersa dans la cour, où l'un des morceaux fut ramassé par un passant. Au retour de la promenade, rencontrant M. Le Valois : « Va, lui » dit-il, tu n'as qu'à monter à ta chambre, » tu y trouveras quelque chose de beau. » Celui-ci étoit bien sûr d'avoir exactement fermé sa chambre; il monte, et trouve en effet la porte fermée à clef. Il entre, et voit ses images en lambeaux, à l'exception de celle de Montfort, qui se trouvoit seule entière et à sa place. Mais, en la considérant de plus

près, il aperçut des lignes délicatement tracées, formant comme des cicatrices dans les endroits où elle avoit été déchirée. Une autre merveille, c'est que cette image exhaloit une odeur si suave, qu'il eût pu croire sa chambre remplie de toutes sortes de fleurs. Comme cette odeur dura plusieurs jours, les directeurs et élèves de la maison purent en juger par eux-mêmes, ainsi que des autres circonstances du fait qu'ils ont attestées. Cette image, précieusement conservée au séminaire du Saint-Esprit jusqu'en 1774, fut alors envoyée à la maison de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Déjà, M. Mulot, comme successeur de Montfort, avoit été nommé, par l'évêque de La Rochelle, supérieur des Filles de la Sagesse, récemment établies à Saint-Laurent. M. Le Valois, après quelques missions, leur fut donné pour confesseur. Ainsi s'unissoient l'une à l'autre, dès le principe, deux congrégations inspirées par le même esprit, et destinées à vivre de la même vie. Ainsi se préparoit peu à peu, sous la main de la Providence, l'établissement du *Saint-Esprit*, comme celui de *la Sagesse*, près des cendres de leur commun fondateur. Une circonstance avança encore cette affaire. Les successeurs

de Montfort furent appelés à Saint-Laurent , pour y donner une nouvelle mission , et les fruits qu'ils y produisirent , comme partout ailleurs , firent désirer de plus en plus de les y fixer. Montfort avoit prédit que le ciel se serviroit d'un laïque pour procurer une demeure à sa compagnie : cet homme fut le marquis de Magnane, dont il a déjà été parlé dans cette histoire.

Plus recommandable encore par sa rare piété , que par l'éclat de sa naissance et de ses talens , le marquis de Magnane avoit longtemps servi avec un brillant courage dans les guerres de Louis XIV. Après s'être retiré de l'armée, et être devenu veuf, il ne songea plus qu'à servir Dieu plus parfaitement que jamais. Il eut même quelque idée d'entrer dans l'état ecclésiastique; mais le pape Benoît XIII, qu'il alla consulter à Rome , le détourna de ce dessein, en lui recommandant de continuer à sanctifier ses dernières années par toutes sortes de bonnes œuvres. Il suivit ce conseil, avec une admirable persévérance, jusqu'à l'âge de 86 ans qu'il mourut à Saint-Laurent, entre les bras des missionnaires au milieu desquels il avoit fixé son séjour sur la fin de sa vie. Il fut inhumé dans la même chapelle de la Sainte-

Vierge où reposent les cendres de Montfort. La reconnoissance des missionnaires crut devoir ainsi réunir , après leur mort , deux hommes dignes l'un de l'autre , et qu'une amitié chrétienne avoit étroitement unis durant leur vie.

Le marquis de Magnane , plein de gratitude pour les avantages qu'il avoit autrefois retirés de ses liaisons avec Montfort, saisit alors, avec empressement, l'occasion de la lui témoigner dans la personne de ses enfans. Après avoir contribué , avec la marquise de Bouillé , à assurer , dans Saint-Laurent , une retraite aux Filles de la Sagesse, il voulut procurer le même avantage aux missionnaires du Saint-Esprit. Bien des difficultés se présentèrent : son zèle et sa générosité les levèrent toutes, et une maison, dite alors *du Chêne-Vert* , et aujourd'hui *le Petit Saint-Esprit*, fut acquise le 7 avril 1721. Mais l'état pitoyable où elle étoit ne permit pas aux missionnaires de venir l'habiter avant les vacances de l'année 1722; encore s'y trouvèrent-ils même alors dans le dénuement le plus complet. Ils travaillèrent de leurs propres mains, comme des mercenaires, pour y mettre un peu plus d'ordre et de propreté.

Une consolation bien sensible faisoit disparaître à leurs yeux ces fatigues et ces incommodités : ils se voyoient enfin réunis en communauté, et pouvoient faire ensemble leurs divers exercices. Mais ce n'étoit point encore assez. Il ne suffisoit pas d'avoir une maison et une règle communes, il falloit un supérieur, qui eût l'autorité nécessaire pour décider et commander. M. Mulot avoit été, il est vrai, comme désigné par Montfort, et cette sorte de nomination, jointe au titre de supérieur des Filles de la Sagesse qu'il avoit reçu, lui donnoit déjà sur ses confrères un grand ascendant; aussi lui obéissoient-ils sans peine. Cependant, sa nomination ne paroissoit pas suffisamment ratifiée, et il n'étoit encore regardé que comme le premier entre ses égaux. « Les missionnaires se mirent donc en retraite, » dit, dans ses *Chroniques*, la Sœur Florence, « assistante de la Mère Marie-Louise de Jésus, » pour demander à Dieu qu'il leur fit la grâce « de choisir parmi eux celui qu'il avoit lui-même choisi dans le ciel pour gouverner cette » communauté naissante, et la défendre contre « tous les assauts qu'on pressentoit qu'elle au- » roit à soutenir. A la fin de la retraite, on vint » au scrutin avec des pois que chacun alloit se-

» crètement mettre dans les gobelets où étoient
» les noms de ceux qui pouvoient avoir des
» suffrages. Ils se réunirent tous en faveur de
» M. Mulot : ce sort ne pouvoit mieux tomber. »

Le premier acte d'autorité du nouvel élu, fut de recevoir les vœux des trois ou quatre autres missionnaires et des cinq ou six Frères auxquels il assigna dès lors un costume particulier. De ce moment la communauté du Saint-Esprit fut constituée. M. Mulot la gouverna vingt-cinq ans, avec une sagesse qui justifia pleinement la confiance qu'avoient mise en lui ses confrères, et Dieu lui-même prouva, par l'abondance de ses bénédictions, que c'étoit lui qui avoit inspiré leur choix. Tout, dans le successeur de Montfort, montrait l'héritier de son esprit : c'étoit le même abandon à la Providence, le même amour de l'humiliation, la même activité de zèle; sa santé, autrefois si délicate, affrontoit les plus pénibles travaux. Le pressoit-on de se ménager davantage : « Dieu, répondoit-il, n'a pas épargné son Fils » unique, et ce divin Fils ne s'est pas épargné » lui-même pour le salut des hommes; n'épar- » gnons donc rien, ne nous épargnons pas » nous-mêmes en faveur de ceux dont le » Seigneur nous a confié le salut. » Comme

Montfort, M. Mulot possédoit à un haut degré le don de toucher les cœurs, et comme lui il en renvoyoit à Dieu toute la gloire : l'humilité étoit le caractère distinctif de sa vertu. Il mourut en mission à Questember, au diocèse de Vannes, le 12 mai 1749, à l'âge de soixante-six ans. Un jour, prêchant avec beaucoup de feu, pour persuader aux habitans de renoncer à la pratique abusive de se faire enterrer dans la nef de l'église, il souhaite que *son corps pût servir de pavé, et le sang de son cœur de ciment à la maison de Dieu.* Ce vœu fut en quelque sorte accompli. Les paroissiens s'étant rendus à ses désirs, dans les mouvemens qu'il se donna pour contribuer à l'arrangement de l'église et du cimetière, il se heurta le pied contre un clou. La blessure, quoique grave, ne l'arrêta point ; mais bientôt des douleurs extrêmement vives se firent sentir. « Si ce mal, qui est si peu de chose, disoit-il, au prix des maux que mon divin Sauveur a soufferts, me cause pourtant des douleurs si cuisantes, combien celles de mon Sauveur ont-elles été terribles ? » Le mal fit tant de progrès, qu'au bout de huit jours M. Mulot n'étoit plus. Il emporta dans la tombe les regrets des peuples, et le clergé de Vannes,

comme celui de La Rochelle, lui donna toutes les marques de vénération réservées aux personnages extraordinaires. Son cœur fut transporté à Saint-Laurent, et déposé dans un des murs de la chapelle des Filles de la Sagesse.

MM. Vatel et Le Valois n'existoient plus, et M. Mulot s'étoit choisi pour successeur M. Audubon, originaire des Sables-d'Olonne : son choix fut ratifié par ses confrères. M. Audubon avoit alors trente-huit ans. Dès l'enfance il s'étoit fait remarquer par une rare piété. Son gouvernement, plein de sagesse et de douceur, maintint la ferveur primitive dans sa compagnie toujours croissante. Sa mort, arrivée à la mission du Poiré, près Fontenay-le-Comte, mérite surtout d'être racontée. Voici quelques passages d'une lettre écrite à cette occasion, par M. Besnard : « Pendant toute sa maladie, qui dura depuis » le jour de l'Immaculée Conception jusqu'au » lundi, jour de l'Octave, il n'eut pas la moindre frayeur de la mort, mais l'envisagea » avec les yeux de la foi, comme le sacrifice le plus parfait qu'il pouvoit faire de lui-même à Dieu. Nous n'avions pas besoin de l'exhorter à la soumission ; il avoit continuellement à la bouche les paroles les plus

» propres à témoigner avec quelle ardeur il
» désiroit d'être réuni à son souverain bien.
» Le médecin et le chirurgien lui ayant pro-
» posé une opération des plus douloureuses ,
» il dit qu'il vouloit nous consulter tous en-
» semble , et s'en rapporter à ce que nous di-
» rions. Nous fûmes d'avis qu'il pouvoit souf-
» frir l'opération , et il l'accepta sur-le-champ.
» Elle dura au moins depuis cinq heures jus-
» qu'à huit , à différentes reprises , mais avec
» des douleurs inexplicables et malheureuse-
» ment inutiles. Le chirurgien se retira sans
» avoir pu réussir. De ce moment , ce ne fu-
» rent , dans le malade , que des transports
» d'amour. *Oh ! que je suis content* , s'écrioit-
» il , la joie peinte sur le visage , *que je suis*
» *content d'avoir accepté l'opération ; ah !*
» *que je suis content ! Je suis à présent sur*
» *la croix ! Ah ! que je suis content de mourir*
» *en mission !.... C'est une grâce que je ne*
» *méritois pas.* On lui donna le saint Viatique ,
» et il le reçut avec des sentimens extatiques
» (car je n'ai pas de termes assez énergiques
» pour les exprimer). *Je veux faire ma profes-*
» *sion de foi* , dit-il , *je veux faire ma profes-*
» *sion de foi* ; et il la fit à haute voix , en pré-
» sence du saint Sacrement : disant particuliè-

» ment anathème au jansénisme et au quesnel-
» lisme. Lorsqu'il eut reçu le saint Viatique ,
» il demeura long-temps immobile à l'adorer
» au-dedans de lui-même , et à s'entretenir
» avec son bien-aimé ; et en mettant la main
» sur sa poitrine , il nous montrait son bon-
» heur de posséder Jésus-Christ. Il reçut l'Ex-
» trême-Onction dans de pareils sentimens ;
» et , lorsqu'on lui montrait le crucifix à bai-
» ser , il s'écrioit : *Credo quod Redemptor meus*
» *vivit.* Quand je lui disois qu'il souffroit beau-
» coup , il me disoit d'un ton animé : *Rien ,*
» *rien ; je suis trop heureux de la grâce que*
» *Dieu me fait de mourir en mission.* Il répé-
» toit aussi souvent ces paroles : *Cursum con-*
» *summavi. — Tempus prope est. — Inco-*
» *latus meus prolongatus est.* Étant depuis
» huit jours couché sur le dos : *Je suis* , di-
» soit-il , *comme Job sur son fumier. — Je vais*
» *entrer dans mon éternité. — C'est ainsi que*
» *la vie se passe.* Puis , s'adressant aux mis-
» sionnaires qui étoient autour de son lit , il
» leur disoit : *Si Dieu me fait cette grâce ; s'il*
» *me comble de tant de consolations , c'est un*
» *effet de vos prières. Ah ! que je vous ai*
» *d'obligations !* Il voulut les embrasser tous
» les uns après les autres , en disant : *Pax*

» *tecum*, et en leur faisant ses excuses. Il me
» demanda son crucifix : *La mort y est atta-*
» *chée*, dit-il, *je veux la baiser, la caresser,*
» *la chérir*. Il la baisa, en effet, avec un em-
» pressement étonnant, en disant : *J'embrasse*
» *la mort, je chéris la mort*. Il en revenoit
» toujours à ces paroles : *Ah ! que je suis con-*
» *tent de mourir en mission*. Environ trois
» heures avant sa mort, lorsqu'on vouloit lui
» parler : *Laissez-moi*, disoit-il, *laissez-moi ;*
» *je suis occupé*. Il avoit les yeux au ciel, et
» demouroit immobile fort long - temps ,
» comme un homme qui est occupé de quelque
» chose de ravissant , sur lequel il fixe ses re-
» gards ; cet état dura bien une heure. Il ne
» pouvoit presque plus parler, et on l'enten-
» doit cependant prononcer ces mots : *In pace*
» *in idipsum dormiam et requiescam*. Enfin ,
» baissant peu à peu, il expira doucement le
» 15 décembre 1755. »

L'auteur même de cette lettre, M. Besnard, fut élu pour succéder à M. Audubon, suivant le désir que celui-ci en avoit exprimé. Il étoit du diocèse de Rennes, et faisoit depuis douze ans partie de la communauté du Saint-Esprit. Durant sa longue administration de trente-trois années, il rendit les plus importans ser-

vices à ses deux congrégations. C'est lui qui procura aux missionnaires et aux Filles de la Sagesse des demeures plus commodes, en faisant construire les maisons actuelles de la *Sagesse* et du *Saint-Esprit* ; c'est lui qui leur donna une plus grande consistance, en obtenant des lettres-patentes qui leur assuroient une existence légale ; c'est lui qui, à force de recherches, parvint à recueillir la plupart des détails qui forment l'Histoire de Montfort ; c'est lui, enfin, qui, suppléant à ce que n'avoit pas fait ce saint fondateur, rédigea les constitutions des Filles de la Sagesse, et leur donna, sous le titre d'*Instructions spirituelles*, un recueil précieux d'avis et de pratiques remplis de l'esprit de leur vénérable Père, et qui souvent même ne font que reproduire ce qu'il avoit lui-même dit ou écrit.

M. Besnard mourut à Saint-Laurent, le 22 avril 1788, et eut pour successeur M. Micquignon, originaire de Picardie, qui n'occupa cette place que quatre ans, étant mort à La Rochelle, le 18 janvier 1792. Sa fin fut avancée par l'impression extrêmement vive que produisoit sur lui la vue des profanations sans nombre de cette époque désastreuse. Il ne pouvoit entendre sonner la messe

d'un prêtre jureur, sans en frissonner : *Encore un sacrilège !* s'écrioit-il avec l'accent de la plus vive douleur. Pasteur vigilant, il avoit, à l'approche du danger, jeté le cri d'alarme au milieu de son troupeau. Dès le commencement de 1790, dans une circulaire adressée à toutes les Filles de la Sagesse, il leur avoit donné, avec l'affection d'un père et la fermeté d'un confesseur de la foi, tous les conseils nécessaires pour conserver précieusement, au milieu des dangers, cette vertu de foi qu'il appelloit *le principe de leurs bonnes œuvres, la vie de leurs ames, l'unique trésor des vraies Filles de la Sagesse.* Après leur avoir recommandé l'attachement à la chaire de saint Pierre, l'union entre elles-mêmes, la fidélité à leur règle, et la prière, il terminoit sa lettre par un conseil qu'il eût été disposé, disoit-il, à leur tracer de son sang : c'étoit de conserver la simplicité des enfans de Dieu et la droiture de cœur dans toute leur conduite, et d'user de bienveillance envers toutes sortes de personnes, même envers leurs plus grands ennemis, mais, surtout, de la charité la plus tendre envers les pauvres, les malades et les malheureux. « Ces vertus, » ajoutoit-il, donneront en même temps de

» l'éclat à votre foi, et la feront triompher
» de la dépravation commune ; par elles,
» vous jeterez, dit l'apôtre, une si grande lumière, que vous brillerez comme des flambeaux
» beaux parmi les gens du monde, et les forcerez par là de rendre hommage à votre
» foi, à la religion, à votre état. » Nous verrons bientôt avec quelle fidélité furent suivis tous ces sages conseils.

Malgré le malheur des temps, aussitôt la mort de M. Micquignon, on lui donna un successeur dans la personne de M. Supiot, né à Ancenis, et déjà âgé de soixante-un ans. Le nouveau Supérieur passa les jours de la terreur caché dans les rochers qui environnent Saint-Laurent. Il y fut d'un grand secours pour le maintien de la religion dans toute cette contrée, et il avoit à cet effet reçu de M. de Coucy, évêque de La Rochelle, les plus amples pouvoirs. Du fond de sa retraite, il encourageoit la vertu, consolait le malheur, et empêchoit, autant qu'il étoit en lui, l'effusion du sang. Un jour, entr'autres, une sœur vint en hâte lui apprendre que les insurgés conduisent hors du bourg, pour les fusiller, quatorze prisonniers républicains : il court au lieu de l'exécution, se jette au-devant des Vendéens et

demande grâce pour leurs captifs ; mais toutes ses prières sont vaines auprès d'hommes qui ne voient dans ce massacre que de justes représailles. « Eh bien, Messieurs, leur dit alors le » généreux vieillard, en se plaçant au milieu » des républicains, puisque je ne puis sauver » la vie à mes frères, qui sont aussi les vôtres, » je mourrai avec eux ; tirez sur moi. » A ces mots leur fureur s'arrête, ils se retirent, et l'apôtre de la charité conduit les républicains au presbytère, où il leur procure tous les secours dont ils ont besoin. Après avoir ainsi traversé les jours mauvais, et relevé de leurs ruines les deux congrégations, M. Supiot jugea, ainsi qu'il s'en explique lui-même, « qu'il étoit temps, près de finir sa carrière, » de se retirer pour pleurer tout le mal qu'il » avoit occasionné, et tout le bien qu'il avoit » empêché, et pour supplier la bonté divine de » lui pardonner et de lui faire sentir l'effet de » son infinie miséricorde. » Son humilité lui inspireroit ce langage ; il est vrai seulement que l'âge et les infirmités ne permettoient plus à son zèle tout ce qu'il eût désiré faire. Il obtint en conséquence d'avoir M. Duchesne, d'abord pour suppléant, en 1806, et plus tard pour successeur en 1810. Il vécut encore huit années,

et ne mourut qu'en 1818, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La nomination de M. Duchesne, né en 1761, à Pordic, diocèse de Saint-Brieuc, fut alors confirmée par ses confrères. Il étoit entré dans la congrégation en 1785, et mourut le 22 décembre 1820. Sa grande bonté rend son souvenir encore cher à toutes les personnes qui l'ont connu, et particulièrement aux Filles de la Sagesse, dont il se monroit en tout le père et le consolateur, et auxquelles il a rendu les plus importants services. A sa place, et d'après son vœu, fut élu, le 17 janvier 1821, M. Deshayes, vicaire-général de Vannes, et depuis peu agrégé à la communauté du Saint-Esprit. C'est lui qui gouverne aujourd'hui les deux congrégations, de manière à faire désirer que son gouvernement se prolonge un grand nombre d'années. Ceux qui, plus tard, continueront cette histoire, n'ayant plus à ménager sa modestie, s'étendront davantage sur son administration si active, si pleine de foi en la Providence, et si riche en résultats de tout genre.

Après avoir montré la succession des supérieurs qui, au nombre de sept, tous remarquables par l'ardeur de leur zèle, la sainteté

de leur vie , et la pureté de leur doctrine , ont gouverné les deux congrégations de Montfort, depuis sa mort jusqu'à nos jours , il nous reste à parler brièvement des travaux de la communauté du Saint-Esprit, et de quelques-uns de ses membres. Quoique la compagnie de Marie ait toujours été bornée au petit nombre de douze ou quinze missionnaires, elle n'a pas laissé de suffire à des travaux immenses. Sans parler des soins multipliés qu'elle n'a cessé de donner à la communauté de la Sagesse, elle a fait une quantité prodigieuse de missions dans le Poitou, l'Aunis, la Saintonge, la Bretagne et l'Anjou. A la mort de M. Mulot, en 1749, on en portoit déjà le nombre à deux cent-vingt, et de cette époque à 1781, le catalogue en compte trois cent soixante-cinq nouvelles. Ce zèle ne se ralentit point jusqu'aux jours de la grande révolution. Et quand alors il fallut confesser sa foi au péril de sa vie, nulle défection ne déshonora la société des enfans de Montfort, et Pie VI les en félicita par un bref des plus honorables. Deux d'entre eux, MM. Dauche et Verger, qui étoient allés à La Rochelle, pour passer de là en Espagne, afin d'y ménager une retraite aux Filles de la Sagesse, furent reconnus et

massacrés par des femmes qui, avant de les mettre en pièces, leur arrachèrent la langue, *cette langue*, disoient-elles, *qui avoit fanatisé tant de personnes* : fin digne d'envie pour des prédicateurs de l'Evangile ! Lorsqu'après la tourmente révolutionnaire, la barque de l'Eglise fut agitée dans le sens opposé, par le refus d'obéir aux mesures que le successeur de Pierre avoit crues nécessaires pour sauver la foi en France, tous les missionnaires du Saint-Esprit se montrèrent encore dociles à la voix de Rome, et nul d'entre eux, quoique au milieu de la séduction, ne donna dans le schisme dit de *la petite Eglise*. Leur compagnie se ressentit sans doute, comme tant d'autres, du malheur des temps, et le nombre de ses membres fut réduit au point de pouvoir à peine suffire aux divers besoins de la communauté de la Sagesse ; mais elle ne laissa pas, dès que la liberté lui en fut rendue, de trouver encore des enfans pour évangéliser les peuples de la France. Grand nombre de missions furent données. De son sein s'élançèrent, même pour aller prêcher les infidèles, deux hommes distingués par leur talent et leur vertu, autant que par les dignités auxquelles ils furent élevés. En 1820, M. Coup-

perie fut sacré évêque de Babylone, et mourut à Bagdad, en 1829. En 1832, M. Hillereau fut nommé visiteur apostolique de Smyrne, avec le titre d'évêque de Calédonie. Actuellement archevêque de Pétra, il occupe à Constantinople la place de vicaire patriarcal. Avant son départ, il exprima le désir de continuer à faire partie d'une congrégation sur laquelle semblent se multiplier, de jour en jour, les bénédictions du ciel.

Nous ne terminerons point ce chapitre de la communauté du Saint-Esprit, sans offrir à la reconnaissance et à l'admiration du lecteur les travaux et les vertus de ces humbles *Frères du Saint-Esprit*, qui font une partie si intéressante de la communauté. Destinés par Montfort à accompagner et aider les missionnaires, puis à faire les écoles charitables, à soigner les malades, et à s'occuper du temporel des deux communautés, nous les voyons, dès les premières années, remplir avec zèle ces modestes fonctions, et ce zèle devint héréditaire chez eux. A l'époque sanglante de la révolution, quatre d'entre eux furent mis à mort par les républicains, les Frères Boucher, Olivier et Jean, à Saint-Laurent, et le Frère Antoine, à Cholet. Leur société survécut à ces

jours malheureux, et le nom du Frère Pierre entre autres, est encore en vénération. Cependant elle étoit menacée d'une ruine complète et prochaine, quand la Providence suscita pour la sauver M. Deshayes, supérieur actuel du *Saint-Esprit* et de la *Sagesse*. Entrant dans l'esprit et les vues de Montfort, il la releva bientôt, et la développa au point qu'il devint nécessaire de partager les occupations, afin que chacun pût s'appliquer avec plus de fruit à son œuvre spéciale. Il se forma en conséquence une société particulière des Frères consacrés à l'instruction chrétienne des enfans, tandis que les autres, conservant le nom de Frères du Saint-Esprit, conservèrent aussi le reste des attributions primitives de leur institut. Bien des grâces et des vertus sont et demeureront cachées dans ces nouveaux Josephs, jusqu'au jour où les humbles seront élevés en gloire; mais, en attendant ce jour, c'est un devoir pour nous d'arracher au moins quelques-uns de ces noms à l'oubli. Nous en choisirons, comme au hasard, quatre, entre bien d'autres qui, à toutes les époques, ont mérité le même honneur.

On a déjà parlé de la vocation du premier des Frères, de celui qui, sous le nom de Frère

Mathurin, s'attacha si fidèlement à Montfort, puis à ses successeurs, et suivit ainsi les missions durant cinquante-cinq années, faisant partout le catéchisme avec un succès prodigieux, récitant le chapelet, chantant des cantiques et servant les missionnaires. Dieu permit qu'il fût toute sa vie tourmenté par les scrupules, ce qui l'empêcha de faire des vœux comme les autres Frères; mais sa piété réelle, ainsi que ses longs et utiles services, lui méritèrent une récompense qu'aucun autre Frère n'a partagée avec lui : il reçut la tonsure des mains de M^{sr} de Foudras, coadjuteur de Poitiers. Il mourut à Saint-Laurent, en 1760.

L'année précédente étoit mort le Frère Jean, après avoir rendu, pendant trente ans et plus, de très-grands services aux communautés du Saint-Esprit et de la Sagesse. C'étoit un bon paysan d'une grande simplicité, d'une humilité profonde, d'une extrême mortification, d'une chasteté à toute épreuve, et d'un zèle qui ne comptoit pour rien la fatigue. Dans les commencemens, il avoit eu plus d'une fois la tentation de sortir de la communauté; mais Dieu l'avoit affermi dans sa vocation, et il se servoit quelquefois de cette expérience pour encourager de nouveaux missionnaires ou de

jeunes Sœurs. Dans les nombreux voyages qu'il faisoit pour les conduire, il ne s'occupoit que de leur procurer ce qu'il pouvoit trouver de mieux, et alloit ensuite se coucher lui-même sur des planches ou sur la litière de ses chevaux. Il n'est pas croyable combien il se donnoit de mouvemens pour le bien des deux congrégations. Il prenoit un soin particulier des prairies. Aussi, annonçant sa mort prochaine à la Sœur Florence, disoit-il en riant : *Les prés me pleureront*. Ayant parcouru en tout sens la Bretagne et le Poitou, il étoit partout connu, et partout on étoit charmé de l'entendre parler de Dieu, tant il y mettoit de foi et de simplicité. C'est avec cette même simplicité qu'il disoit un jour aux Sœurs, que *s'il avoit trouvé une communauté encore plus ridicule, il auroit été la chercher*.

Le Frère Jacques avoit suivi Montfort les sept ou huit dernières années, et c'est par son moyen qu'ont été connus plusieurs détails de sa vie. C'est par lui encore qu'ont été conservés plusieurs écrits du saint missionnaire, et entre autres la belle lettre sur l'esclavage de la sainte Vierge. Mais ce qui l'a surtout rendu célèbre, c'est son rare talent pour le chant des cantiques. On a vu dans le cours de cette his-

toire, qu'à la mission de Saint-Pompain, le curé de cette paroisse se convertit lui-même, c'est-à-dire changea une vie jusqu'alors trop légère, en une vie vraiment ecclésiastique. Écoutons la Sœur Florence parlant de ce fait dans ses mémoires : « Voici ce que m'a ra-
» conté un bon curé : « J'avois, me disoit-il
» un jour, appelé M. de Montfort pour faire
» la mission dans ma paroisse ; il y faisoit des
» fruits et des conversions admirables. Il n'y
» avoit que moi, ajouta-t-il, il n'y avoit que
» moi qui n'étois touché de rien. Les quinze
» premiers jours de la mission s'étoient déjà
» écoulés, et mon cœur étoit dur comme une
» pierre ; j'assistois aux exercices, mais c'étoit
» moins dans la vue de me convertir, que
» pour donner le bon exemple à mes parois-
» siens. Vers le milieu de la mission, il prêcha
» sur le péché mortel avec un zèle tout nou-
» veau et tout extraordinaire ; les cœurs de
» mes paroissiens se fendoient de douleur,
» tandis que le mien sembloit s'endurcir de
» plus en plus aux coups. Ma conversion
» n'étoit cependant pas éloignée ; car, à l'is-
» sue du sermon, j'entendis tout d'un coup
» une voix pénétrante qui sembloit venir du
» bas de l'église, et qui entonna le cantique :

» *J'ai perdu Dieu par mon péché, etc.* C'étoit
» la voix du Frère Jacques, qui fut pour mon
» cœur endurci comme un coup de marteau.
» Plus il chantoit, plus mon cœur s'attendris-
» soit. Le cantique n'étoit pas fini, que je
» n'étois plus maître de mes soupirs, et les
» yeux baignés de larmes, je fus me jeter aux
» pieds de M. de Montfort, qui eut la charité
» d'entendre ma confession générale. Heu-
» reux, disoit ce pauvre curé, heureux et mille
» fois heureux, d'avoir su profiter de ce pre-
» mier moment ; car depuis ce temps-là j'ai,
» par la grâce de Dieu, mené une tout autre
» vie que je n'avois fait jusqu'alors, et c'est le
» cantique du Frère Jacques qui opéra ma
» conversion. »

○ Ce Frère Jacques eut beaucoup de liaisons avec un autre Frère nommé Joseau, dont la Sœur Florence s'est plu à écrire la vie vraiment édifiante. Intérieurement pressé, dès sa jeunesse, de s'éloigner du monde pour se donner tout à Dieu, Joseau eut à se séparer d'une famille qu'il aimoit avec tendresse, à éviter les pièges tendus à sa virginité par un faux ami, et enfin à se tenir en garde contre la contagion des scrupules du Frère Jacques. Il étoit venu chercher une retraite près de

Saint-Laurent, et avoit fait la connoissance de la Mère Marie-Louise de Jésus, dont il étoit singulièrement estimé, et qu'il aidoit lui-même avec zèle de son argent et de ses travaux dans l'état d'indigence où se trouvoit son établissement naissant. Quand il fut question de former aussi un établissement de missionnaires, sa première pensée fut de s'y attacher; mais pour s'assurer de la volonté divine, il prit le parti d'aller passer quelques jours en retraite chez les Jésuites de Nantes, et voulut faire tout ce voyage pieds nus, par esprit de pénitence. S'étant blessé très-grièvement au pied, il n'en continua pas moins sa route; mais la douleur devint bientôt si vive et l'enflure du pied si considérable, qu'il lui fallut s'arrêter. Assis au bord d'une fontaine pour y prendre son repas, qui ne consistoit qu'en un petit morceau de pain sec, il se recommanda à sa bonne Mère la sainte Vierge, lava sa plaie, y appliqua en forme de signe de croix le pied d'une petite statue de Marie qu'il portoit toujours avec lui, et se trouva aussitôt si bien guéri, qu'il ne lui resta même pas de cicatrice, et qu'il put continuer son voyage sans aucune douleur. Son confesseur de retraite lui ayant, après plusieurs autres

questions, demandé quel étoit le principal motif qui lui faisoit préférer les établissemens que l'on projetoit à Saint-Laurent, à tant d'autres si solidement établis, et qui faisoient tant de bien dans l'Eglise, le jeune retraits répondit avec sa candeur ordinaire: « C'est, » mon révérend Père, parce que ceux de » Saint-Laurent sont bien pauvres, et que je » voudrois moi-même vivre en pauvre, en » rendant mes petits services à des pauvres » qui travaillent à la gloire de Dieu et au salut » des ames. — Allez, mon cher enfant, ré- » pliqua le Père, ne résistez plus à votre at- » trait; suivez-le dans toute son étendue, il » ne peut venir que de Dieu. » Une réponse si claire combla de joie le pieux jeune homme, qui ne songea plus qu'à suivre la voix de Dieu. A peine la maison des missionnaires du Saint-Esprit fut-elle achetée, qu'il y apporta ses meubles et son argent, et travailla avec une ardeur incomparable à y mettre tout en ordre. Aussi fut-il admis, dès la première réunion, à faire ses vœux avec les autres Frères. M. Mullet jeta alors les yeux sur lui pour faire l'école charitable à Saint-Laurent et y soigner les pauvres malades. Il n'avoit aucune des connoissances nécessaires pour ce dernier em-

ploi ; mais un bon chirurgien de Châtillon se fit un plaisir de lui donner des leçons, et le mit en état de rendre aux malades les services les plus essentiels. Ce n'étoit pas encore assez pour lui de toutes ces occupations, il travailloit au jardin, et de plus, comme il avoit beaucoup de goût pour la dorure, la peinture et la sculpture, dont il n'avoit pris cependant que quelques leçons, de loin en loin, il employoit ce talent à la décoration des églises. Long-temps on a conservé des ouvrages de sa main. Son zèle auroit désiré pouvoir faire encore plus pour son Dieu, et il tenta souvent d'aller jusqu'au Canada prêcher l'Évangile aux infidèles. Cette ambition sainte faillit une fois le séduire. Un bon curé l'ayant fortement pressé d'apprendre le latin, afin de pouvoir rendre à l'Église plus de services dans l'état ecclésiastique, Joseau se laissa persuader, et commença cette étude ; mais bientôt un sage missionnaire lui fit sentir l'illusion d'une entreprise qui l'eût détourné d'un état où il rendoit de grands services, pour lui faire perdre plusieurs années à chercher une autre position peut-être moins méritoire pour lui et moins utile pour les autres. Les bénédictions que Dieu répandit sur tout le reste de sa vie,

prouvèrent en effet que Joseau étoit appelé à vivre et à mourir dans l'humble condition de simple Frère. Il mourut entouré de la vénération générale, laissant des mémoires qui malheureusement sont perdus, et qui comprennoient l'histoire des communautés du Saint-Esprit et de la Sagesse, depuis leurs commencemens jusqu'en 1750.

CHAPITRE DEUXIÈME.

HISTOIRE DE LA CONGRÉGATION DE LA SAGESSE.

IL faudroit un volume entier pour développer l'histoire de la Congrégation de la Sagesse. Aucune de ses époques qui n'offrit des détails intéressans, aucun de ses établissemens qui ne réclamât quelque part dans l'immense tableau de ses hautes vertus et de ses œuvres excellentes. Combien de beaux noms, de noms qui restent gravés dans le souvenir reconnoissant des peuples ! Combien d'actes de dévouement et de saintes industries,

pour exercer la charité en toutes manières et envers toutes sortes de personnes ! Mais n'ayant ici pour but que de montrer en général la main de Dieu dans les saintes institutions de Montfort, il nous suffira de considérer cette Congrégation à trois époques différentes : dans son établissement, aux jours de la Révolution française, et dans son état actuel.

Nous avons vu, au livre quatrième, Montfort établir, en 1715, les Filles de la Sagesse à La Rochelle, pour y faire les Ecoles charitables. Leur nombre étoit encore bien petit, et quatre Sœurs formoient, sous la Mère Marie-Louise de Jésus, toute la Congrégation, quand arriva la mort de leur saint instituteur. Ce coup suffisoit pour détruire cette œuvre naissante, si elle n'eût été que l'œuvre de l'homme. La digne supérieure en fut vivement affectée, et toutes sentirent qu'elles perdoient leur père, leur conseil et leur appui. Il leur avoit annoncé dans l'avenir *une pépinière de Filles de la Sagesse*; mais, malgré toute la confiance qu'elles avoient en sa sainteté, l'accomplissement d'une telle promesse leur paroissoit un rêve, et nulle prudence humaine, en effet, n'eût pu porter si loin

ses espérances. Il est vrai que leurs écoles étoient alors et furent quelque temps encore dans l'état le plus florissant, sous la haute protection d'un prélat plein de vénération pour la mémoire de Montfort, et d'estime pour les vertus de ses Filles. Il leur avoit procuré une maison plus spacieuse, et qui bientôt se trouva trop petite au gré des parens : plus de quatre cents petites filles y étoient instruites et formées à la piété, avec un succès dont tout le monde étoit ravi, et qu'on attribuoit à la protection céleste de Montfort. Mais cet établissement, quelque utile qu'il fût, ne pouvoit jamais répondre à l'étendue des projets du saint fondateur, et cependant ses pieuses Filles, renfermées dans leur humilité, ne voyoient rien au-delà de leurs écoles de La Rochelle. La Providence pensoit et agissoit pour elles. Mais elles devoient auparavant essayer d'autres épreuves, et, pour ainsi dire, passer par la mort pour arriver à la vie.

Il y avoit près de trois ans que les Filles de la Sagesse étoient établies à La Rochelle, lorsqu'un jour la Sœur Marie-Louise de Jésus voit arriver M^{me} Trichet, sa mère. La sainte fille comprit aussitôt de quoi il s'agissoit. Il n'est aucune raison que sa mère ne fit valoir

pour la déterminer à retourner avec elle à Poitiers. Elle savoit par expérience que les motifs naturels seroient insuffisans; elle en employa de plus efficaces sur l'esprit de sa fille. Elle lui dit que ce n'étoit point par une tendresse purement naturelle, mais dans la seule vue d'un plus grand bien, qu'elle avoit fait cette démarche. Au reste, ajouta-t-elle, elle agissoit au nom des administrateurs de l'hôpital de Poitiers et de l'évêque lui-même, qui la réclamoit et la rappeloit dans son diocèse. Loin de vouloir contrarier l'envie qu'elle avoit d'établir une Congrégation pour le soulagement des pauvres, selon le plan de M. de Montfort, ils étoient disposés à la seconder de tout leur pouvoir, n'ayant d'autre désir que de voir l'hôpital de Poitiers devenir le chef-lieu de cette Congrégation, comme il en avoit été le berceau. Ces raisons et beaucoup d'autres, également plausibles, firent une vive impression sur la Sœur Marie-Louise de Jésus; elle crut y découvrir une voie que la Providence ouvroit devant elle, pour la conduire au but si désiré, et cependant elle hésitoit encore. Elle consulta, mais les avis ne furent pas unanimes. Le sage évêque de La Rochelle, qui s'étoit d'abord très-forte-

ment prononcé contre ce départ, finit enfin par céder. M^{me} Trichet saisit le moment et entraîna sa fille. Des quatre autres Filles de la Sagesse, deux, qui étoient elles-mêmes de Poitiers, suivirent leur supérieure; les deux autres, après avoir remis à M^{sr} l'évêque les clefs de leurs écoles, se retirèrent chez leurs parens, où durant quatre ans elles demeurèrent dans un état d'incertitude, jusqu'à ce qu'elles se fussent de nouveau réunies au corps de la communauté. Ainsi se trouvoit détruit en un moment cet établissement de La Rochelle, qui avoit coûté tant de peines à Montfort.

D'un autre côté, toutes les espérances de la Mère Marie-Louise de Jésus, par rapport à l'hôpital de Poitiers, ne tardèrent pas à s'évanouir entièrement. Ce n'est pas que l'évêque et les administrateurs ne lui témoignassent beaucoup de bonne volonté. Ils l'avoient accueillie, ainsi que ses compagnes, avec les plus grandes marques de joie, et ils se montroient disposés à remplir les promesses de madame Trichet; mais ils y mettoient certaines conditions que la sage supérieure ne jugeoit pas admissibles. Elle passa ainsi plusieurs mois dans une cruelle perplexité. Le

bien quelle faisoit dans l'hôpital, les bénédictions des pauvres, les éloges des administrateurs, rien ne pouvoit la tranquilliser, et la pensée d'avoir détruit à La Rochelle l'œuvre de Montfort lui étoit toujours présente. M. Vatel, l'un des missionnaires du Saint-Esprit, qu'elle eut alors occasion de voir, ne fit qu'ajouter à ses craintes. Ses regrets étoient d'autant plus vifs, qu'ils lui sembloient inutiles; car quel moyen qu'une Congrégation pût se former et s'accroître dans un hôpital? Et pourtant il ne s'offroit aucun jour pour en sortir. Les prières, les mortifications et les larmes, elle employa tout; puis espéra contre toute espérance.

Enfin, quand tout sembloit perdu, la Providence prit l'affaire en main. Dieu vouloit avoir toute la gloire de l'établissement de la *Sagesse* comme de celui du *Saint-Esprit*. La Mère Marie-Louise de Jésus apprend qu'une pieuse personne, madame la marquise de Bouillé, montrait un grand zèle pour la mémoire de Montfort, et s'occupoit à recueillir partout des témoignages de sa sainteté et de ses miracles. Il lui vient aussitôt en pensée que cette dame pourroit bien être l'instrument destiné par le ciel à la tirer d'embaras, et à

réaliser les promesses du saint missionnaire. Après avoir prié avec une grande ferveur, elle lui écrit; bientôt la marquise est à Poitiers, et il est convenu entre elles qu'on achètera, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, une maison pour y loger les Filles de la Sagesse, près du tombeau de leur père. Mais il falloit obtenir de sortir de l'hôpital. Madame de Bouillé va trouver l'évêque et demande son consentement: toutes ses sollicitations sont vaines. Elle ne se rebute point, et réclame le secours de ce vertueux marquis de Magnane, dont il a été parlé. Le prélat céda enfin à leurs instances réunies et réitérées; mais, quand la Sœur Marie-Louise de Jésus prévint les administrateurs de son intention, tous s'opposèrent vivement à son départ. De peur qu'elle ne s'échappât, comme autrefois, ils firent faire la garde aux portes de la maison, puis agirent auprès de l'intendant de la province pour qu'il interposât son autorité. Celui-ci manda la Sœur, qui se rendit près de lui avec une de ses compagnes. « Qu'est-ce que j'entends dire de vous, mes Sœurs, leur dit-il; que vous voulez laisser les pauvres? De la part du roi, je vous défends de sortir de cet hôpital; et si vous le faites, je saurai bien

» vous trouver. » La Sœur Marie-Louise de Jésus ne se découragea point ; et bientôt celui qui commande à la tempête, et à qui la tempête obéit, dissipa cette opposition. Toutes les difficultés s'applanirent, et la fidèle servante de Dieu put se rendre à Saint-Laurent, dans le cours de juin 1720. Ses deux compagnes, avec une troisième, qui s'étoit récemment unie à leur petite communauté, vinrent, au bout de huit jours, rejoindre leur supérieure.

On se feroit difficilement une juste idée de tout ce qu'eurent à souffrir dans les commencemens les pieuses Filles de Montfort. Il falloit, qu'étant les premières, elles pussent être proposées à celles qui devoient les suivre comme un parfait modèle de patience, et que leur congrégation, à quelque point de prospérité qu'elle dût un jour parvenir, se ressouvint toujours que son berceau avoit été, comme celui du Sauveur, entouré du délaissement et de la pauvreté. La nouvelle demeure des Filles de la Sagesse n'étoit qu'une misérable cabane où tout manquoit, jusqu'aux ustensiles les plus nécessaires. Elles n'avoient pour lit qu'un peu de paille, et pour nourriture qu'un pain grossier. Ces privations

leur devoient être d'autant plus sensibles que toutes avoient joui, au sein de leurs familles, d'une aisance qui les mettoit à l'abri de telles incommodités. Mais une œuvre dont Monfort étoit le père devoit porter plus sensiblement encore le cachet de la croix. C'est peu de chose qu'une souffrance corporelle, en comparaison des peines qui affligent l'âme et troublent la conscience. L'établissement des Filles de la Sagesse fut contrarié, leur genre de vie désapprouvé par ceux-là même qui sembloient devoir être leurs soutiens et leurs consolateurs. Ces contradictions, au reste, ne servirent qu'à faire éclater davantage la protection de la Providence, la prudence de la Sœur Marie-Louise de Jésus, et la vertu de toutes ses Filles. Elles alloient au tombeau de leur père, y déposoient leurs peines, et n'en revenoient point sans consolation.

Cependant l'évêque de La Rochelle, suivant en cela les intentions de Montfort, leur donna, comme on l'a vu, M. Mulot pour supérieur, et bientôt après elles eurent pour confesseur un autre missionnaire, M. Le Valois. Puis l'établissement du Saint-Esprit se forma, et ce fut pour la Mère Marie-Louise de Jésus

une garantie d'avenir. « Qui pourroit exprimer, dit la Sœur Florence, la joie que ressentit notre chère Mère de Jésus, en voyant enfin éclore un établissement après lequel elle avoit si long-temps soupiré, et pour lequel elle avoit tant fait de prières, de communions, de vœux, de jeûnes et d'austérités, à l'exemple de M. de Montfort? »

La Congrégation de la Sagesse ne tarda pas à s'accroître de quatre nouvelles Sœurs, et ce nombre augmenta rapidement d'année en année. Quatre ans plus tard il s'élevait déjà à vingt-six. Les noms des Sœurs Saint-Joseph, Sainte-Catherine, Sainte-Agnès, des Anges, du Calvaire, et plusieurs autres également chers aux Filles de la Sagesse, leur diront à jamais qu'elles sont appelées à marcher sur les traces des saintes. La réputation de ces pieuses Filles et les bénédictions que Dieu se plaisoit à répandre sur leurs travaux, les firent appeler en divers lieux, et particulièrement à l'hôpital même de Poitiers, suivant la prédiction que Montfort en avoit faite il y avoit bien des années. A cette époque, c'est-à-dire en 1748, elles desservoient déjà vingt-sept établissemens. Ce nombre s'étoit augmenté d'une douzaine, quand, en 1759,

mourut la Sœur Marie-Louise de Jésus, après soixante-quatorze ans d'une vie remplie des plus rares vertus, comme le prouve son histoire. Dès 1732, Louis XV, instruit des grands biens que produisoient partout les Filles de la Sagesse, leur avoit accordé des lettres de protection. Plus tard, en 1773, il fut si vivement sollicité en leur faveur, non-seulement par les évêques de La Rochelle, Luçon, Poitiers, Rennes, Angers et Vannes, mais encore par les autorités civiles et militaires des différens lieux où s'exerçoit leur zèle, qu'il ne put refuser plus long-temps de leur accorder, ainsi qu'aux missionnaires, une existence légale par des lettres-patentes appuyées sur les motifs les plus honorables pour les deux Congrégations. Celle de la Sagesse avoit alors plus de cinquante établissemens. Solidement établie désormais, elle se montra de jour en jour plus digne des bénédictions du ciel et des louanges de la terre, en multipliant ses bonnes œuvres à mesure que croissoit le nombre de ses membres.

Les religieuses de chœur étoient dès lors et depuis assez long-temps, aidées dans leurs travaux les plus pénibles, par des Sœurs converses, liées comme elles par des vœux,

et qui, dans leur humilité, rendoient à la Congrégation d'importans services.

La Congrégation de la Sagesse alloit ainsi toujours se développant, toujours agissant au dehors pour le bien du prochain, sans pour cela rien perdre au dedans de sa beauté, de sa force et de sa vie, et déjà plusieurs centaines de Filles de la Sagesse, distribuées en près de quatre-vingts établissemens, faisoient partout bénir la bonté de Dieu et le nom de Montfort, quand éclata l'orage révolutionnaire. On a vu la recommandation pressante que leur fit alors leur supérieur-général, de rester attachées à la foi, de marcher toujours dans la simplicité, et d'exercer la charité envers toutes sortes de personnes, même envers leurs plus grands ennemis. Telle fut aussi la règle de conduite dont elles ne s'écartèrent pas un instant. Leur maison principale se trouvoit au foyer de la guerre de la Vendée : elle devint un hôpital où tous les blessés, ceux des républicains que les Vendéens amenoient à la suite de combats, aussi bien que ceux des royalistes eux-mêmes, étoient assurés de trouver tous les secours de la charité la plus tendre. Souvent les Sœurs eurent besoin de toute leur industrie pour dérober les pre-

miers à la colère des vainqueurs. Tant de vertus devoient-elles être récompensées par le meurtre et par la dévastation ?

Le 31 janvier 1794, les républicains s'emparent du bourg de Saint-Laurent, envahissent la maison de la Sagesse, y pillent et saccagent tout, et accablent d'injures celles des Sœurs qui n'avoient pas eu le moyen ou la volonté de s'enfuir. La présence de ces soldats, ou plutôt de ces brigands, dans le sanctuaire de l'innocence et de la paix, leurs horribles blasphèmes, leurs discours obscènes, tout jetoit dans l'ame de ces foibles Filles une épouvante difficile à décrire ; mais rien ne leur faisoit impression comme de voir ces misérables se présenter devant elles revêtus d'ornemens sacerdotaux : les menaces de mort ne leur étoient rien auprès de ces dérisions sacrilèges.

De trente-six Sœurs qui habitoient alors la maison de Saint-Laurent, dix seulement s'étoient échappées : de ce nombre étoit la supérieure-générale, Sœur Sainte-Flavie. Les vingt-six autres se rassemblèrent le lendemain matin, sur l'ordre qui leur en fut fait, comptant, malgré les désordres commis la veille par les soldats, que les officiers vou-

loient, en les remerciant des services rendus précédemment à leurs prisonniers, les charger de continuer de même à soigner leurs malades. Elles se trompoient. Au bout d'une heure, le général paroît avec son état-major, et au lieu de remerciemens, elles n'entendent que des paroles qu'il répugne à la pudeur de rapporter. On les accable d'invectives. On ne pouvoit pas leur reprocher leur costume religieux, elles l'avoient quitté; mais on leur demande pourquoi elles sont restées assemblées contre les lois. Elles répondent qu'elles sont restées pour soigner leurs malades. Là-dessus, nouvelles injures; puis on discute en leur présence si on les fusillera sur-le-champ. Enfin on prend le parti de les conduire à Cholet, et pour cela on les lie deux à deux, comme d'infâmes criminels. Les infirmes et les malades sont seules mises sur des charrettes, et toutes entendent donner l'ordre de fusiller celles qui ne pourront pas suivre.

Enfin, après avoir été, durant toute la route, rassasiées d'opprobres, et sans cesse menacées de la mort, elles arrivent à Cholet, totalement épuisées. Au lieu de leur accorder le repos et la nourriture que réclame leur état, on les conduit devant le comité révolution-

naire, où elles subissent un long et pénible interrogatoire. A toutes les questions, elles répondent unanimement avec simplicité et prudence, avec force et dignité. Le glaive est sur leur tête, et nulle d'entre elles ne cherche à l'écarter par un mensonge. « Que faisiez-vous » à Saint-Laurent, leur dit-on? — Nous soignons les malades. — Aviez-vous des prêtres? — Vous savez bien que vous les avez chassés. — Ne faisiez-vous pas administrer les Sacremens? — C'est notre devoir, quand nous le pouvons. — N'avez-vous pas fait répandre le sang? — Bien loin de là, nous nous y sommes opposées autant que nous l'avons pu. — Ne regrettez-vous pas la mort du roi? — Nous ne nous mêlons point des affaires politiques. — Ne faisiez-vous pas des images de dévotion? — Notre état est de soigner les malades. » Après bien d'autres questions, accompagnées d'injures de tout genre, on finit par cette demande dérisoire : *Voulez-vous vivre et mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine?* Ici, toutes se lèvent, et répondent avec respect : *Oui, moyennant la grâce de Dieu.* Cette parole sublime de courage n'excite que des blasphèmes, et les héroïnes de la Foi et de la Charité sont

conduites dans une espèce de corps-de-garde, où, pour tout lit, elles trouvent un peu de paille : on les y laisse vingt-quatre heures sans nourriture.

Au bout de ce temps, on emprisonna toutes celles qui avoient plus de quarante ans, se réservant de les fusiller plus tard. La défaite qu'essuyèrent peu après les républicains, leur ouvrit la prison; mais déjà une d'entre elles y étoit morte de misère. Les plus jeunes avoient été placées à l'hôpital pour y soigner les blessés, et leur charité, toujours prête à rendre le bien pour le mal, s'acquittoit de cet emploi avec un zèle admirable, quand les Vendéens, après avoir battu les républicains, les obligèrent d'évacuer en désordre la ville de Cholet. La première pensée des Sœurs sera-t-elle de saisir l'occasion de s'éloigner pour éviter de retomber au pouvoir de leurs ennemis? Non, d'autres soins les occupent. Tremblant pour leurs chers malades, elles ne songent qu'à les soustraire à la vengeance des vainqueurs, elles les travestissent, cachent leurs uniformes, et leur sauvent ainsi la vie. Cependant on leur apporte, criblés, hachés, ces mêmes hommes qui, quelque temps auparavant, les avoient si indignement traitées. Elles les

voient, les reconnoissent, et les couvrant de leur charité, leur prodiguent tous les secours. Bientôt, les républicains reprennent la ville, et, persuadés que les Sœurs de l'hôpital ont livré leurs blessés au fer de leurs ennemis, ils se disposent à les massacrer; mais les blessés eux-mêmes réclament tous d'une voix en faveur de leurs bienfaitrices. On crut cependant les récompenser assez en se bornant à les envoyer dans les prisons de Nantes, pour y subir les ordres de l'infâme Carrier. Elles y restèrent dans l'ordure et le dénuement le plus absolu, attendant à chaque heure leur tour d'aller périr dans les eaux de la Loire. Huit d'entre elles succombèrent à tant de souffrances : celles qui survécurent à Robespierre furent demandées, par le représentant du peuple Jean Bon, à Brest, où une épidémie rendoit leur secours indispensable dans l'hôpital de la marine.

En suivant à Cholet les Sœurs que l'on y conduisoit enchaînées, nous avons laissé les républicains maîtres de la communauté de Saint-Laurent. Après y avoir tout pillé, tout dévasté, ils y mirent le feu. Trois d'entre eux découvrirent la Supérieure-générale dans un petit réduit, et lui demandèrent ce qu'elle faisoit là :

Je regarde brûler ma maison, leur répondit-elle avec calme. Un des trois eut pitié d'elle, et obtint de ses camarades de la faire évader. Tous ne partageoient pas ces sentimens d'humanité. Une Soeur, qui s'étoit cachée dans la maison, fut arrêtée au moment où elle vouloit en sortir; elle fut aussitôt massacrée, et ses membres, hachés en morceaux, furent dispersés dans la rue. Une autre qui avoit, le soir même, servi à souper aux républicains, éprouva, dans la nuit, le même traitement.

Tandis que le chef-lieu de la Congrégation de la Sagesse étoit ainsi dévasté, ensanglanté, les religieuses, dispersées dans les divers établissemens, y étoient aussi plus ou moins maltraitées, selon les dispositions des autorités locales. Deux furent guilloténées à Nantes; elles se rendirent à l'échafaud la joie du ciel sur le front, et le chant des cantiques sur les lèvres : la plus âgée avoit à peine trente ans. *Oh!* s'écriait-on sur leur passage, *épar- gnez donc ces belles petites Sœurs qui chantent si bien!* Mais Dieu les appeloit à chanter avec ses anges. Deux autres subirent le même supplice à Rennes. Le bourg du Longeron vit également couler le sang de deux Filles de la Sagesse. Une fut massacrée à Coron; et une autre,

blescée d'un coup de sabre, y fut laissée pour morte. Sur la route du Mans, les républicains en conduisoient plusieurs entassées dans une charrette; après les avoir accablées d'injures, ils en firent descendre deux pour donner aux autres, disoient-ils, une idée de leur savoir-faire, et ils les massacrèrent sous leurs yeux, laissèrent leurs cadavres sur la route, puis conduisirent les autres dans les prisons du Mans, où quatre moururent de misère. A Poitiers, deux autres furent condamnées à dix ans de fers, et, auparavant, publiquement exposées, avec cet écriteau placé au-dessus de leur tête : *Receleuses de prêtres fanatiques*. Leur noble contenance sur l'échafaud, leur calme religieux dans la gêne du carcan, firent l'admiration de toute la ville : une d'elles, la Soeur *Ave*, ne discontinua pas, tant que dura l'exposition, de travailler tranquillement à son tricot. La mort de Robespierre les délivra. Grand nombre d'autres gémissaient, dans le même temps, en différentes prisons, particulièrement à Brouage, où elles eurent à subir les traitemens les plus indignes : toutes ne souffroient ainsi que pour leur inviolable attachement à la foi. Plusieurs n'auroient eue besoin que d'un mensonge, que d'une

réticence, que de leur seul consentement, pour sauver leurs jours et recouvrer leur liberté. C'étoit un beau spectacle de voir ces Filles admirables luttant contre des hommes redoutés, et les subjuguant à force de vertus. Après une discussion de plusieurs heures, la vénérable Sœur Eugénie, que La Rochelle n'oubliera jamais, se lève, et d'un ton ferme : « *C'est assez, dit-elle, messieurs, ma parole* » *définitive, la voici : la guillotine est en permanence, qu'on m'y conduise ; un serment contraire à ma conscience, on ne l'obtiendra jamais.* » On fut atterré de cette réponse, car on vouloit la sauver. Elle en eut la preuve peu de temps après. *La détention de vos Sœurs est décrétée, lui dit-on, il faut qu'elles partent ; mais consolez-vous, nous sommes résolus de vous conserver à La Rochelle ; vous n'irez point en exil.* La Sœur Eugénie tombe à genoux : *De grâce, messieurs, ne me séparez pas de mes compagnes, ou qu'on les sauve avec moi, ou qu'on m'exile avec elles.* Et la Sœur Eugénie fut conduite aux prisons de Brouage.

Les œuvres de Dieu ont en elles une vie qui ne leur permet pas de mourir et qui relève ces palmes célestes, aussitôt qu'est passée la

tempête qui les avoit courbées. L'année 1794 duroit encore, et avec elle la guerre civile et ses horreurs ; et déjà, sur les ruines encore fumantes de la maison de la Sagesse, avoient reparu la Supérieure-générale et quatre de ses Filles. Elles avoient eu peine à y trouver un coin pour s'abriter. La chapelle seule avoit échappé aux ravages d'un double incendie. Bientôt elles furent obligées de se retirer encore, mais pour revenir dès que 1796 leur offrit un peu plus de calme. Leur nombre alors s'accrut, et bien plus rapidement que leurs ressources ; point d'abri, point de meubles, à peine un morceau de pain. Et cependant il se trouva dès lors de jeunes personnes assez courageuses pour venir, au milieu de ces décombres, faire leur noviciat, et remplir les places des martyres. A mesure que la tranquillité s'affermi, les Sœurs, dispersées dans leurs familles, rentrèrent à la communauté. Une ou deux seulement méconnurent alors la voix de l'obéissance ; car on ne peut mettre de ce nombre celles qui n'ayant fait que des vœux annuels, ou même ayant pris autrefois l'habit de religion sans en faire les vœux, avoient pu, sans aucune sorte d'apostasie, céder aux circonstances et

renoncer à l'état religieux. S'il est beau pour une congrégation si nombreuse, qu'au milieu de la persécution, ses Filles soient généralement restées fermes dans la foi, il n'est pas moins beau qu'après avoir quitté leur costume, repris la liberté du siècle, et renoué les liens de famille elles se soient une seconde fois arrachées au monde, pour venir de nouveau courber la tête sous le joug d'une règle austère, alors que des craintes d'avenir et mille autres prétextes pouvoient excuser la lâcheté.

Dès l'année 1800, les Sœurs employées à l'hôpital maritime de Brest reprirent leur costume religieux, et leur exemple enhardit celles de la maison-mère à en faire autant. Durant la plus grande terreur, on avoit conservé les Sœurs à Brest, par l'impossibilité où l'on étoit de les y remplacer, et la circonstance d'une épidémie avoit même obligé, comme on l'a vu, d'augmenter leur nombre jusqu'à près de soixante-dix, en appelant des Sœurs renfermées en diverses prisons. Cet établissement étoit ainsi devenu l'asile de la Congrégation; lui seul avoit empêché que la chaîne de son histoire ne fût alors interrompue. Grâce à lui, elle ne cessa pas un instant de former une

communauté visible. Il est vrai que les Sœurs n'y portoient plus leur costume, mais elles continuoient d'observer leurs vœux et les autres points essentiels de leur règle. Un des missionnaires du Saint-Esprit, M. Duchesne, depuis Supérieur-général de la Congrégation, caché alors dans cette maison, soutenoit leur foi et leur vertu, contre les persécutions dont elles étoient journellement l'objet; car le besoin que l'on avoit d'elles, n'empêchoit pas qu'on ne les tourmentât en toutes manières, et elles n'avoient guère moins à souffrir que celles de leurs Sœurs qui gémissaient dans les prisons.

A mesure que l'ordre se rétablit, les Filles de la Sagesse furent appelées dans les établissemens les plus importans. De Brest, une colonie sainte fut envoyée à Toulon. On en voulut à Boulogne, à Cherbourg, etc. *Mes enfans*, dit le maire de La Rochelle aux soldats de l'hôpital, en leur présentant la Sœur Eugénie, *je vous ramène votre Mère*. De toutes parts elles reparoissoient avec leur costume vénéré, avec le souvenir de leurs anciens services, et la gloire récente de leurs tribulations. Plusieurs Sœurs converses s'étoient particulièrement signalées par un dévouement

admirable pour la religion et ses ministres. Les Sœurs Hélène et Geneviève en furent récompensées par l'honneur d'être reçues au nombre des religieuses de chœur et d'en porter l'habit. D'autres, à qui la même récompense fut offerte, préférèrent par humilité rester au rang des simples Sœurs converses.

Après être demeurées fidèlement attachées à la chaire Romaine en présence des échafauds, la séduction ne put les en détacher, quand, dans les rangs de la foi, s'éleva le schisme de la petite Eglise; trois ou quatre seulement, éloignées du chef-lieu, s'y laissèrent entraîner. Napoléon les aida à relever les ruines de leur maison de Saint-Laurent, et les traita toujours avec une bienveillance particulière. Elles en reçurent des médailles d'honneur, comme leur en donnèrent, au reste, tous les gouvernemens qui succédèrent à l'empire, et les princes étrangers eux-mêmes, en reconnaissance des soins prodigués à leurs soldats. La Congrégation fut bientôt plus nombreuse et plus répandue que jamais, et de jour en jour elle se multiplia, s'étendit au point qu'actuellement, sans parler d'un noviciat nombreux, elle compte plus de quatorze cents religieuses, distribuées en cent vingt-cinq

établissements : hôpitaux de tout genre, civils, militaires et maritimes; maisons d'instruction, de travail, de retraite et de détention, écoles de sourds-muets; aucune œuvre de charité ne leur est étrangère, et partout leurs vertus et leurs succès prouvent de plus en plus que l'arbre *de la Sagesse* fut réellement planté par une main dirigée d'en haut, puisque Dieu seul a pu lui donner et ce rapide accroissement, et cette fécondité merveilleuse.

CONCLUSION.

Nous ne saurions mieux terminer ce tableau des Congrégations du Saint-Esprit et de la Sagesse, et l'histoire entière de leur saint instituteur, qu'en citant la traduction du Bref, en date du 20 mai 1825, adressé, avec une riche médaille, par le Pontife de sainte mémoire Léon XII, à M. Deshayes, Supérieur-général actuel des Missionnaires du Saint-Esprit et des Filles de la Sagesse.

« NOTRE TRÈS-CHEER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTI
» TION APOSTOLIQUE.

» Les paroles qu'un de nos prédécesseurs,
» Adrien II, d'heureuse mémoire, instruit de

» l'affection de Charles-le-Chauve, roi de
» France, pour les églises de ce royaume,
» adressoit à ce prince : *Croyez que nous ché-*
» *rissions autant que nous-même les vertus*
» *qui brillent en vous ;* » ces paroles, nous
» croyons devoir les employer aujourd'hui,
» et les adresser avec vérité à vous et aux
» pieuses Sociétés que votre vigilance rend
» florissantes. En effet, nous n'ignorons pas
» que les deux Congrégations des Mission-
» naires et des Filles que vous conduisez, ins-
» tituées vers le commencement du siècle
» passé, par le zèle du Père Montfort, ont
» excité l'admiration des gens de bien. L'on
» a vu, en effet, d'un côté, les Missionnaires
» entreprendre dans la Bretagne et le Poitou,
» pour instruire les peuples, de saintes excu-
» sions dont le nombre et les fatigues crois-
» soient de jour en jour, et retirer une infinité
» d'ames des dangers du vice et de l'erreur ;
» ailleurs, les Filles de la Sagesse donner tous
» leurs soins aux malades, non-seulement
» pour les soulager dans leurs infirmités cor-
» porelles, mais encore pour procurer le salut
» de leurs ames, en leur rappelant à propos
» le souvenir des récompenses et des peines
» de l'autre vie ; et de plus faire tous leurs ef-

» forts pour réunir auprès d'elles de jeunes
» personnes des villes et de la campagne, afin
» de leur donner une éducation chrétienne et
» utile au public. Tant de bonnes œuvres
» étoient sans doute bien dignes d'admiration
» et de louanges ; mais, comme d'ordinaire
» les communautés sont, dans les commen-
» cemens de leur institution, très-ferventes,
» pleines d'ardeur et de zèle, et que quelque-
» fois cependant, *l'ennemi venant à semer*
» *l'ivraie*, la suite ne répond pas au commen-
» cement, il étoit nécessaire d'avoir attenti-
» vement les yeux ouverts sur ces deux Socié-
» tés, pour examiner leurs progrès, la marche
» qu'elles prendroient, et pour voir si la per-
» sévérance couronneroit de si beaux com-
» mencemens. Et en effet, à peine soixante-
» dix ans s'étoient-ils écoulés depuis la mort
» de vos fondateurs, que la France a vu, dans
» un temps de calamité, le fanatisme chan-
» ger sa constitution civile et religieuse, cri-
» bler le froment et en séparer jusqu'au der-
» nier grain, de sorte qu'on distinguoit, et
» ceux qui s'armoient de constance pour sou-
» tenir la bonne cause, et ceux qui conser-
» voient encore en eux-mêmes quelques sen-
» timens de religion, et ceux même qui,

» corrompus au dedans, se paroient encore
» au dehors d'un certain masque de vertu.
» Au milieu de ces troubles, où l'audace
» triomphoit, hélas, de l'autorité des lois, où
» l'impiété déchainée contre la religion de
» nos pères, destinoit et livroit à la mort tous
» les gens de bien; vos deux Sociétés, nous le
» savons, après avoir embrassé la sainte cause,
» l'ont soutenue jusqu'au dernier soupir, et
» ont regardé comme un honneur et une gloire
» de mourir pour sa défense, ayant à leur tête
» celui qui les gouvernoit dans ces temps ora-
» geux.

» Et aujourd'hui, après qu'une protection
» spéciale du ciel vous a arrachés des mains
» des impies, nous n'ignorons pas avec quel
» succès, sous votre autorité et par votre zèle,
» ces hommes choisis et ces filles courageuses
» procurent le bien de la religion dans votre
» patrie : c'est ce qu'ont attesté, à notre siège
» apostolique, nos vénérables Frères les ar-
» chevêques de Bordeaux et d'Aix, ainsi que
» nos vénérables Frères les évêques de Lu-
» çon, de La Rochelle, de Poitiers, de Ren-
» nes, d'Angers, de Coutances, de Quimper,
» d'Orléans, de Nantes et de Vannes. D'après
» un témoignage si digne de foi, et après avoir

» consulté les évêques et les autres prélats ré-
» guliers, nous sommes restés convaincus,
» nous et nos vénérables Frères leurs Révé-
» rendissimes Eminences les Cardinaux, que
» chacun de vos instans étoit consacré à des
» œuvres saintes; nous avons appris que les
» missionnaires de la Société dite du Saint-
» Esprit vont prêcher dans différens diocèses
» du royaume, qu'ils éloignent de temps en
» temps du tumulte des affaires les fidèles, et
» particulièrement les Filles de la Sagesse,
» pour leur remettre sous les yeux les vérités
» du salut; que ces Filles admirables soula-
» gent, par leurs paroles et par leurs secours,
» les affligés, et surtout les malades; qu'elles
» tiennent presque tous les hôpitaux mariti-
» mes de France, et un grand nombre d'au-
» tres; qu'elles y assistent les infirmes et les
» servent avec la plus grande bonté; on nous
» a appris qu'elles ont, dans différens lieux,
» plusieurs maisons d'éducation pour les jeu-
» nes personnes du sexe, où les filles qui ne
» savent point de métier, et qui n'ont pas été
» instruites des dogmes catholiques, appren-
» nent un état, les principes de la religion,
» et à former leurs mœurs; enfin, ces deux
» sociétés sont si persuadées que rien de ce

» qui peut être utile au prochain ne leur est
» étranger, qu'elles travaillent à l'instruction
» de ceux mêmes que la nature a privés de
» l'ouïe, et rend incapables d'être instruits par
» la parole dont nous nous servons pour
» exprimer nos pensées, laquelle est si
» avantageuse pour la propagation de la re-
» ligion.

» Chantons donc un hymne au Seigneur ;
» chantons un cantique nouveau à la gloire de
» Dieu ; car *si au jour de sa colère et de ses ju-
» gemens* il a permis que la France, la plus
» belle portion de la chrétienté, ait été remplie
» de troubles et d'agitations par des hommes
» pervers, et qu'elle se soit trouvée à deux
» doigts de sa perte, il a voulu qu'au milieu
» de la dévastation des temples, de la profa-
» nation des choses les plus saintes, et des
» flots de sang cruellement répandus, il a
» voulu, notre cher Fils, conserver à votre
» patrie, en vous et dans vos deux sociétés,
» non-seulement des exemples de cette anti-
» que piété, mais encore de puissans secours
» et des instrumens de salut.

» Maintenant que la paix est rendue à la
» France, et que la famille des Rois très-chré-
» tiens est remontée sur le trône de ses ancê-

» tres, vos Congrégations, protégées par cette
» auguste maison, et par la piété des arche-
» vêques et des évêques, qui seconderont vos
» soins et travaux, produiront, de jour en
» jour, des fruits de piété plus abondans, ce
» que nous demanderons sans cesse au Dieu
» de toute bonté et de toute grandeur. Il faut
» que votre courage continue l'œuvre sainte
» entreprise avec le secours de Dieu. Ne
» vous laissez arrêter ni par les fatigues des
» voyages, ni par les critiques et les calomnies
» des hommes ; mais efforcez-vous d'achever
» ce que Dieu vous a fait commencer, sachant
» que plus les travaux sont grands, plus la
» gloire qui les récompensera dans l'autre vie
» sera grande : ce sont les paroles d'un de
» nos prédécesseurs, saint Grégoire-le-Grand.
» Enfin, pour gage de notre bienveillance,
» nous donnons à vous, aux zélés Mission-
» naires et aux courageuses Filles que vous
» dirigez, notre bénédiction apostolique. »

FIN.